



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE PEILLON
672, Av. de l'Hôtel de Ville
Sainte-Thècle
06440 PEILLON

PROCES-VERBAL

du 28 juin 2023 à 20h00

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Jean-Marc RANCUREL

PRESENTS : Messieurs Guy ANELLI, Thierry MARRE et Madame Corinne MILLO, Adjoints, Mesdames Jocelyne CALLEGARI, Magali COHEN, Françoise ROLLIN, Martine PEALAT, Alexia LAFON, Messieurs Rémy PASSERON, Christophe BEDESCHI, Charles ROBAUT, Alain MASFRAND, Stive LINSOLAS, Conseillers Municipaux.

ABSENTS représentés : Germaine MILO représentée par Jean-Marc RANCUREL,

Secrétaire de séance : Monsieur Alain MASFRAND

QUORUM : 15 / 15

ORDRE DU JOUR :

- 2023-25 Modification simplifiée n°1 du Plan local d'Urbanisme
- 2023-26 Acquisition d'un terrain à Peillon village et demande de subvention au Conseil Départemental
- 2023-27 Acquisition de deux parcelles appartenant à SNCF RESEAU et demandes de subventions au Conseil Régional et au Conseil Départemental
- 2023-28 Signature d'une convention bilatérale constitutive du groupement de commandes pour la fourniture, l'acheminement d'électricité et services associés
- 2023-29 Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public immobilier en vue de la fourniture, la pose, l'exploitation et la maintenance de bornes de recharges électriques
- 2023-30 Adoption d'un protocole d'accord
- 2023-31 Modification du taux de la taxe d'aménagement pour 2024
- 2023-32 Répartition de l'actif immobilisé et du passif suite à la dissolution du syndicat intercommunal pour la rediffusion de la télévision et des nouvelles technologies de la communication des communes de la vallée du paillon (SITV)
- 2023-33 Dotation cantonale d'aménagement 2023
- 2023-34 Demande de subvention : acquisition d'un minibus
- 2023-35 Demande de subvention : aménagement de la bibliothèque, médiathèque, ludothèque départementale
- 2023-36 Augmentation du tarif de la cantine
- 2023-37 Adoption du plan de formation triennal
- 2023-38 Décision modificative n°1 du budget eau et assainissement

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité sauf les délibérations 2023-25 et 2023-26, Monsieur Rémy PASSERON, intéressé, est sorti et n'a pas pris part aux débats, ni au votes.

Le secrétaire de séance
Alain MASFRAND

Le Maire,
Jean-Marc RANCUREL